

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 22 février 2016
18H30.

Monsieur le maire-adjoint, Serge LeMay,
Monsieur le maire-adjoint appelle l'assemblée à l'ordre, effectue la prière ainsi que le relevé des présences.

	PRÉSENTS	ABSENTS
Paul-Aimé Mallet, Maire	X	
Serge LeMay, Maire-adjoint	X	
Lorina Vienneau, Conseillère	X	
Madeleine Roussel, Conseillère		X
Normand Vienneau, Conseiller	X	
Alvine Bulger, dg, sec. mun.	X	

Monsieur le maire-adjoint demande s'il y a des conflits d'intérêts. Il n'y en a pas.

1. Lecture de l'ordre du jour;

Monsieur le maire-adjoint procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour;

Monsieur le maire-adjoint demande une proposition pour adopter l'ordre du jour;

#201606, Il fut proposé par la Conseiller Serge LeMay, appuyé de la Conseillère Lorina Vienneau, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu avec correction.

4 Oui 0 Non Adopté.

3. Adoption du procès-verbal;

Monsieur le maire-adjoint demande une proposition pour adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 janvier 2016.

#201607, Il fut proposé par le Conseillère Lorina Vienneau, appuyé de la Conseiller Normand Vienneau, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 25 janvier 2016 soit adopté.

4 Oui 0 Non Adopté.

4. Affaires découlant du procès-verbal;

Monsieur le maire-adjoint demande au conseil si tous ont lu le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du 25 janvier 2016 et s'il y a des questions. Il n'y en a pas.

5. Rapports des différents comités;

a) Feu et police; Secrétaire;

La secrétaire informe le conseil qu'elle a envoyé un message au chef pompier de Shippagan pour avoir le rapport des pompiers et pas reçu. Pour ce qui est du rapport du dossier de la police, la secrétaire demande au conseil s'il veut l'enlever sur le point 5 A. Le conseil discute et décide de le laisser sur l'ordre du jour.

b) Infrastructures municipales; voirie, parc, immeubles; Conseiller Lemay;

Le Conseiller Lemay donne son rapport concernant la voirie, il nous informe que Dame Nature a été généreuse jusqu'à date, pas de problème concernant le déblaiement mais que nous étions toujours en étroite communication avec le contracteur dans le cas des plaintes ou de mauvais travaux. Pour le projet de la phase I du système de drainage des égouts pluviaux, la Cie en charge du projet va faire l'installation du tuyau à la côte ce printemps. Notre demande pour la phase III a été envoyée au Ministère des Transports et une rencontre devrait avoir lieu sous peu avec le ministre des transports. Tel que demandé par le ministère des Transports, le plan quinquennal du village de Le Goulet leur a été envoyé. Pour ce qui est du local de la Dre Anne-Marie Ouellette, chiropraticienne, la rénovation du plancher est terminée. Pour ce qui est du côté de l'arrêté # 31, concernant l'autorisation des VTT de rouler sur une rue municipale et une partie de la rue Principale, le ministère de la sécurité publique l'a reçu et une copie a été envoyée au ministère des transports pour commentaires et recommandations, une fois reçus, le ministre sera plus en mesure de prendre une décision et de nous en faire part. Cela peut prendre quelques mois avant de recevoir une réponse.

c) Aménagement portuaire ; Conseiller Paul-Aimé Mallet;

Monsieur le maire, Paul-Aimé Mallet soumet son rapport en nous informe que les travaux de la phase I vont débiter vers le 15 mars ou à la fin mars de cette année. Pour les travaux de la phase II, les appels d'offre devraient se faire entre le 15 mars et le 15 avril 2016. Par la suite, il va y avoir une phase III en 2017, qui est le creusage et le mur de roche du côté Est.

d) Protection du littoral, Ressources humaines, Développement économique et touristique; Conseiller Normand Vienneau;

Le Conseiller Normand Vienneau débute son rapport en nous informant que ça tourne au ralenti durant l'hiver dans la Péninsule acadienne mais que cela n'empêche pas les membres du Conseil municipal de travailler très fort afin que les dossiers prioritaires et autres soient fins prêts pour la saison printanière. Le projet du lac, les travaux se poursuivent auprès des instances gouvernementales afin de faire débloquer de l'argent permettant une analyse plus approfondie pouvant mener à un développement plus efficace afin de contrer le problème de façon

permanente. Une rencontre eu lieu le 26 janvier dernier dans le but de former un comité consultatif sur l'adaptation aux changements climatiques. Cette rencontre a permis de développer un plan de base pour les diverses communautés de la Péninsule acadienne puisque chacune des communautés à ses défis avec les problèmes d'inondation et d'érosions. Par bonheur, le village de Le Goulet fait partie de ceux qui ont été avant-gardistes grâce à la clairvoyance des Conseils municipaux antérieurs et actuel, la problématique a été abordée sérieusement. Au niveau touristique, le village s'est doté d'un VTT. On pourrait l'utiliser cet été pour le nettoyage de la plage car celle-ci est un attrait touristique important à ne pas négliger. Il invite les gens à soumettre des idées au conseil pour aménager le site de la plage. Il termine en disant que tous les idées seront grandement appréciées.

- e) Culture et patrimoine; Environnement ; Conseillère Madeleine Roussel;
Étant donné l'absence de la conseillère Madeleine Roussel, son rapport est remis à la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal.
- f) Sports & Loisirs; Conseillère Lorina Vienneau;
La conseillère Vienneau nous informe sur le projet des Jardins communautaires. On attend des nouvelles sur le projet qui pourrait aller jusqu'à un montant entre 3000\$ et 5000\$ d'octroi pour l'achat d'équipement, et autres. Des dons ont commencé à entrer des commerçants de la caisse populaire. Un comité responsable a été formé, dont elle-même comme présidente, Carmelle Roussel, vice-présidente et Lisa-Annie Roussel comme secrétaire trésorière. Un cours sur les jardins écologiques sera donné durant le mois de mars. Elle termine en invitant les gens à participer en grand nombre au Carnaval des Neiges en fin de semaine à Le Goulet et félicite le comité organisateur et souhaite un Bon Carnaval à tous.
- g) Bilan mensuel; dg. sec. municipale adjointe;
La dg, sec. Municipale informe le conseil qu'elle n'a pas pu préparer le rapport financier pour cette réunion, car elle a seulement reçu le budget la semaine dernière et elle a dû aller dans une réunion importante ce qui a causé un retard pour entrer les chiffres du budget 2016. Le tout sera fait pour la prochaine réunion publique.

6. Mot du maire;

Le Maire Paul-Aimé Mallet relate son rapport en disant qu'il travaille sur divers projets pour notre village surtout sur celui de l'ensablement de notre côte. Il siège aussi sur le projet de regroupement des 6 DSL, Village de Le Goulet et la Ville de Shippagan. Beaucoup de réunions de la table ronde ont lieu. Un plébiscite est prévu le 14 novembre 2016. Il y aura également des consultations auprès du public en mars et en août. M. le maire invite les gens d'être à l'écoute des annonces et d'y participer en



grand nombre aux consultations, car cela est très important pour l'avenir de notre village.

7. Correspondance;

La secrétaire Municipale adjointe fait la lecture de la correspondance du 19 janvier au 16 février 2016. Il n'y a pas eu de questions.

8. Affaires courantes;

Rien concernant ce point.

9. Affaires Nouvelles;

9.1 Résolution pour effectuer la 1^{ère} et 2^{ième} lecture par son titre de l'arrêté # 23-3;

Monsieur le maire demande au conseil s'il est prêt pour apporter une proposition pour effectuer la 1^{ère} et 2^{ième} lecture par son titre de l'arrêté # 23-3.

#201608, Il fut proposé par le **Conseiller Serge LeMay**, appuyé par la **Conseillère Lorina Vienneau** que la secrétaire municipale procède à la 1^{ère} et 2^{ième} lecture par son titre de l'arrêté # 23-3, arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Le Goulet.

4 Oui

0 Non

Adopté.

La secrétaire effectue la 1^{ère} et 2^{ième} lecture de l'arrêté # 23-3.

9.2 Résolution pour accepter la soumission-Rénovation local # 7, édifice municipal;

Monsieur le maire informe le conseil sur la rénovation du plancher dans le local # 7, dont la Dre Anne-Marie Ouellette, chiropraticienne loue. Il demande au conseil s'il est prêt pour apporter une proposition pour accepter la soumission.

#201609, Il fut proposé par le **Conseiller Normand Vienneau**, appuyé de la **Conseillère Lorina Vienneau**, que la soumission retenue pour effectuer les travaux de rénovation du plancher dans le local #7 à l'édifice municipal soit celle de «Investissements FLJ 2000 Ltée au montant de 5301.00\$ taxe comprise.

4 Oui

0 Non

Adopté.

10. Questions et Commentaires du Public;

- Éda Roussel : Concernant le projet de regroupement et qui siège sur la table ronde et comité technique.

Monsieur le maire lui donne l'information concernant le projet de regroupement et que lui et la secrétaire siègent sur le comité de la table ronde et que la secrétaire siègeait sur le comité technique. Il explique que des consultations va avoir lieu, des mémos vont être mises à la poste, des annonces à la radio et demande aux gens d'être à l'écoute, de participer en grand nombre aux consultations et que le 14 novembre 2016, il y aura un plébiscite pour les citoyens de Le Goulet et invitent les gens à y participer car le résultat

du plébiscite va pouvoir aider le conseil municipal à prendre une décision claire, nette et précise sur l'avenir de notre village.

- Serge Mallet : Concernant l'arrêté # 23-3, est-ce que à la prochaine réunion, l'arrêté va être lu?

Monsieur le maire lui répond par l'affirmatif, il faut suivre les étapes et à la prochaine réunion, l'arrêté sera lu dans son entier.

- Éda Roussel voulait en terminant remercier le conseil municipal pour leur appui au Carnaval ainsi que la dg, Alvine Bulger pour la bonne collaboration professionnelle y compris les bons services de Alyre Brideau.
- Pour ce qui est du terrain pour la piste de VTT, la dg va prendre de l'information auprès de la CSRPA pour éclaircir ce point une fois pour toute.

11. Levée de l'Assemblée;

La levée de l'assemblée fut proposée par la **Conseillère Lorina Vienneau**, à 19h15.


Paul-Aimé Mallet, Maire


Alvine Bulger, dg, sec. municipale